

Bulletin Février 2019

La FIVB va créer un nouveau grade d'arbitre international : « arbitre de challenge de volleyball » et ce à partir de cette année. Voici l'explication :

Après quelques années à appliquer le challenge system, les équipes sont devenues plus confiantes dans la demande des challenges et les situations de jeu soumises à ceux-ci ont augmentées, créant un nouveau scénario qui nous force à penser à la nécessité d'incorporer un arbitre qui se spécialise dans la fonction et devient un expert par la répétition des actions et des révisions : L'ARBITRE DEDIE AU CHALLENGE.

Cette expérience à court terme nous permettra dans le meilleur des cas d'avoir les personnes qualifiées et prêtes à tirer le meilleur parti hors de cet outil magnifique qui est le challenge system, et qui fournit l'équité à notre sport.

En même temps, la création d'un groupe d'arbitres consacrés au challenge libérera les arbitres de la duplication des fonctions, les faisant seulement se consacrer à leur rôle sur le terrain de jeu pendant la compétition entière. Un arbitre dédié au challenge nous donnera l'exactitude de toutes les décisions, vitesse et précision pour éviter les pertes de temps que nous avons aujourd'hui dans le processus de révision/décision, il nous donnera l'équité et la pleine crédibilité pour la confiance des équipes, des foules et des téléspectateurs.

Mais qu'advient-il si une panne informatique survient ? Panne du serveur par exemple...

Et dans nos compétitions que va-t-il se passer ? Petit rappel important :

Dans son courrier du 6 mars 2018 le Président de la CCA écrivait aux Présidents FF Volley et LNV :

« Dans un CD LNV précédent j'avais proposé un 3^{ème} arbitre vidéo. Dans tous les autres sports professionnels, ce ne sont pas les arbitres « de terrain » qui décident ou non du résultat d'un challenge vidéo. Le volley serait-il le seul ? Cela pourrait prévenir non seulement des éventuels problèmes disciplinaires (actuellement le 2nd arbitre quitte l'aire de jeu) mais aussi et surtout enlever toutes suspensions envers les futurs techniciens des clubs qui pourraient dire que la vidéo n'est pas disponible sur des points importants. Ne ratons pas le virage technologique dans son intégralité. Le challenge vidéo en LAM est une excellente décision mais ne bradons pas les moyens mis à disposition pour que notre sport gagne en crédibilité. La charge de ce 3^{ème} arbitre serait à prendre en compte bien entendu mais minimisée si nous utilisons l'ensemble des arbitres de haut niveau en y intégrant nos panels C (arbitre local). »

Maintenant, pour que cela puisse devenir une réalité, il faut s'en donner les moyens et tout mettre en œuvre pour y parvenir.